



Pacific  
Community  
Communauté  
du Pacifique

# Déclaration de la Nouvelle-Calédonie



# 1. PRIORITÉS POUR LE SECTEUR DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE EN 2023

## Pêches :

- Finalisation et mise en oeuvre d'un **schéma directeur pour la pêche hauturière** (SDPH) ;
- **Révision de la politique des pêches** de la Nouvelle-Calédonie ;
- Formalisation et validation d'une **feuille de route à l'échelle du pays pour la pêche côtière** (suite assises) ;
- Renforcement et **harmonisation des cadres de gestion des ressources côtières** entre les différentes provinces en particulier pour les holothuries, le perroquet à bosse et le vivaneaux ;
- Pérenniser l'**observatoire des pêches côtières** (OPC);
- **Caractériser et encadrer la pêche non professionnelle** dans toutes ses composantes (vivrière, subsistance, loisir).

## Aquaculture :

- Doter le secteur d'un **document stratégique**;
- Relancer le **programme génétique** sur l'espèce de crevette cultivée en Nouvelle-Calédonie ;
- Engager un **travail de fond sur la nutrition** dans la filière crevette;
- **Diversification aquacole** et identification d'opportunités;
- Réflexion sur les **impacts environnementaux** de la filière aquacole.

## 2. CHANGEMENT CLIMATIQUE

***Quelles activités ou initiatives nationales sont actuellement menées pour gérer les effets du changement climatique et s'y adapter dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture ?***

Activités en cours et/ou planifiées :

- Poursuivre les démarches engagées en matière de **transition alimentaire** afin de **réduire la dépendance aux importations, favoriser la consommation locale et tendre vers l'autosuffisance alimentaire**
- **Inscription d'orientations et d'actions visant à anticiper les risques du changement climatique dans les accords cadres** liant les collectivités et les instituts de recherche
- **Adaptation continue des dispositions réglementaires** tant sur le plan de la **gestion de l'exploitation** (interdiction de certaines techniques, définition de taille, période de fermeture, TAC, contingent, ...) que sur les **dispositifs d'aides** (investissement, projets économiques) pour favoriser des stratégies durables et vertueuses
- **Suivi des écosystèmes** coralliens et développement de **projet d'ingénierie écologique** pour prévenir les effets du changement climatique

### 3. IMPACTS DE LA COVID-19

***Quelles activités nationales menez-vous actuellement ou avez-vous prévu de mener pour réduire les effets résiduels de la pandémie de COVID-19 sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la croissance économique ?***

Peu d'effets résiduels de la pandémie COVID-19 se font encore ressentir sur ces secteurs. Ci-après quelques orientations prises qui ont permis de répondre aux impacts de la COVID-19 mais qui ne s'y limitent pas :

- **Incitation au développement de circuits courts** pour être moins dépendant des marchés de la capitale et la création d'activités d'échanges dans les villages excentrés
- **Promouvoir l'économie circulaire**
- **Aides diverses** (ex. : fonds d'aides transports d'engrais pour les fermes aquacoles en province Nord)